



www.fo-metaux.org



P. 5

PSA Rennes : manifesta-
tion pour l'emploi



P. 9

L'épreuve du feu
pour KDI



P. 19

La Région Parisienne
dans l'action

Fédération FO de la métallurgie

LE JOURNAL



ALERTE AU CRASH SOCIAL CHEZ PSA

l'efficacité réformiste



512 • octobre 2012

N°CPPAP 0215s07170



Jean-Claude Mailly chez Areva Marcoule	14
L'USM du Doubs fait sa rentrée	16
L'USM de la Vienne poursuit son action	16
Aérolia informe les métallos	17
Coordination Renault : une rentrée chargée	18
La Région Parisienne dans l'action	19

InFos

Le quiz de la rentrée	20
Des métaux et des mots	21

Vos droits

La fin du régime social et fiscal de faveur sur la rémunération des heures supplémentaires et complémentaires	22-23
---	-------

Editorial

3

L'événement

Alerte au crash social chez PSA	4-5
---------------------------------	-----

Actualité sociale

PSA Rennes : 4 000 personnes manifestent pour défendre l'emploi	5
Renault Trucks Bourg-en-Bresse gagne sa représentativité	6
CPNE Automobile : FO veut stabiliser l'emploi	8
L'épreuve du feu pour KDI	9
Otis : la logique financière prime	10

Actualité syndicale

UMV : assemblée générale ordinaire dans un contexte extraordinaire	11
PSA Mulhouse : la dernière AG de Patrick Schorr	14

Chiffres à connaître

> SMIC horaire brut :	sur les 12 derniers mois (+ 2,1 % hors tabac).
9,40 euros	
> SMIC brut mensuel :	> Chômeurs :
1425,67 euros	2 987 100
> Plafond de la sécurité sociale :	(catégorie A, au 31 juillet 2012)
3 031 euros par mois (pour l'année 2012 : 36 372 euros)	> Indice de référence des loyers :
> Coût de la vie :	122,96 (2 ^e trimestre 2012).
+0,7 % en août (+0,6 % hors tabac);	> Taux d'intérêt (25 septembre) :
+2 % en glissement	0,1 % au jour le jour.

Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.com



La mobilisation des syndicats européens



Frédéric Homez
Secrétaire général.

Dans le précédent édito, nous soulignons que le nombre de chômeurs était trop important dans notre pays en indiquant que l'industrie, la métallurgie en particulier, n'était pas épargnée par ce fléau. Cette situation de l'emploi dans l'industrie touche de nombreux pays. C'est pourquoi la Fédération syndicale européenne de l'industrie (IndustriALL European Trade Union) a décidé, lors de son congrès de constitution et en accord avec tous ses affiliés, d'organiser le 9 octobre une journée d'action européenne de l'industrie.

La situation des salariés dans les différents pays d'Europe se dégrade continuellement, en raison notamment des attaques du patronat contre les droits et conditions de travail et de la mise en œuvre des plans d'austérité par les gouvernements européens, sous l'impulsion de la Commission Européenne, de la Banque Centrale Européenne et du FMI.

L'orientation et les tentatives de remise en cause sont toujours les mêmes, à savoir : baisse des salaires, recul de l'âge de départ en retraite et baisse des pensions, rejet du dialogue social, dénonciation des accords collectifs, remise en cause des droits des syndicats à la négociation collective, augmentation des impôts -avec un effet le plus souvent défavorable aux salariés-, baisse des allocations sociales, dégradation des services sociaux, remise en cause des services publics, augmentation du travail précaire avec la libéralisation du marché du travail, facilitation des licenciements, etc.

Toutes ces mesures, prises prétendument au nom du développement de l'emploi et de l'apurement de la dette, ne font qu'aggraver continuellement la situation. De plus, la détérioration des conditions de vie et de travail est sans précédent, et on assiste à une augmentation

du nombre de salariés pauvres, de chômeurs, à une précarisation de l'emploi. Toutes les économies ou presque entrent en récession.

Il faut retourner à une économie réelle et abandonner la financiarisation. Les choix stratégiques de certaines entreprises conduisent souvent à affaiblir la base industrielle française et européenne. L'insuffisance de régulation économique favorise cette financiarisation au détriment des intérêts des salariés et de l'intérêt général à long terme. La politique industrielle européenne actuelle ne permet pas de faire face à la crise, ni de prendre les moyens cohérents de renforcement de nos industries. Pourtant, l'industrie demeure le fondement de l'économie européenne et de la création de richesses. Elle emploie plus de 34 millions de salariés, elle représente les trois quarts des exportations de l'Union Européenne et compte pour plus de 80 % dans les dépenses de recherche et de développement.

IndustriALL European Trade Union rassemble plus de 230 organisations syndicales et près de 7 millions d'adhérents. Cette nouvelle Fédération de l'industrie a pour objectif essentiel un changement d'orientation, avec l'exigence d'un autre partage des richesses créées et une autre réponse pour sortir de la crise, fondée sur les besoins des populations.

Pour toutes ces raisons, FO Métaux a décidé, non pas d'organiser des manifestations, mais plutôt des démarches spécifiques, avec entre autres la réalisation d'une affiche que vous trouverez dans ce journal et un tract qui sera envoyé dans nos syndicats.

Pour FO Métaux, le 9 octobre, défendre l'industrie en France et en Europe, c'est défendre les salariés au travers de mesures concrètes. C'est notre combat quotidien et permanent.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0210s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Abonnements :
01 53 94 54 00

Alerte au crash

Depuis l'annonce le 12 juillet par la direction du groupe d'un plan dans l'inquiétude et la colère. Grâce à leur forte mobilisation, ils ont pu de rendre son rapport sur la situation du constructeur automobile.



Le site d'Aulnay fabrique la Citroën C3. Menacé de fermeture, il sera le plus touché par le plan de PSA.

PSA pouvait-il faire l'économie de son plan de restructuration ? Telle est, en somme, la question à laquelle devait tenter de répondre le rapport qu'Emmanuel Sartorius, ingénieur des Mines mandaté par le gouvernement après la mobilisation des salariés du groupe en juillet, a rendu public le 11 septembre. "La nécessité, dans son principe, d'un plan de réorganisation des activités industrielles et de réduction des effectifs n'est malheureusement pas contestable", a déploré Emmanuel Sartorius. Il a en revanche émis plusieurs réserves, notamment sur l'ampleur des suppressions d'emplois annoncées. "Les mesures du plan doivent être limitées strictement à ce qui est nécessaire au redressement de l'entreprise", a-t-il écrit dans son rapport. Côté pouvoirs publics, l'engagement a été pris de tout faire pour limiter les suppressions de postes programmées et éviter que les salariés ne constituent "des variables d'ajustement". Le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg a annoncé de son côté

avoir répondu favorablement à la demande des syndicats et des élus d'organiser des négociations tripartites sur le plan. "L'objectif collectif doit être de réduire le nombre d'emplois menacés, d'assurer l'avenir du groupe et d'organiser une réindustrialisation concrète en cas de perte d'emplois", a-t-il déclaré dans un communiqué.

Erreurs stratégiques

"Le rapport Sartorius fait preuve d'objectivité et confirme bel et bien, si besoin était, que le groupe est en difficulté, juge le délégué syndical central FO de PSA Christian Lafaye. Pour notre organisation, le diagnostic est clair depuis le début : certes la crise a pesé, mais les erreurs stratégiques de ces dix dernières années ont eu un poids très important. Ce rapport en parle peu, mais il note "une absence de sortie de crise" qui nous apparaît très préoccupante." C'est en effet là où ce rapport apparaît insuffisant : si la nécessité d'une réorganisa-

tion du groupe n'est pas contestée, rien n'est dit sur la non moins nécessaire refonte de sa stratégie, sans laquelle les mêmes causes reproduiront les mêmes effets... Tout au plus est-il reproché au groupe d'avoir mal anticipé la dégradation du marché. Dans son diagnostic de 40 pages, Emmanuel Sartorius ne va pas jusqu'à demander à la direction du groupe de revenir sur cette décision, tout en estimant que PSA a effectué un "choix douloureux pour la France" et que d'autres solutions étaient possibles. "La perspective de l'arrêt des activités de production automobile sur le site d'Aulnay amène à se poser la question de savoir si tout a bien été envisagé pour l'éviter et si des mesures de chômage partiel ne sont pas envisageables, dans l'attente d'une embellie", questionne le rapport.

"Avec le recul, la mise en œuvre de la décision de l'assemblée générale d'avril 2011 de consacrer près de 450 millions d'euros à la distribution de dividendes et au rachat d'actions paraît inopportune à plusieurs titres", écrit l'expert à propos d'une mesure déjà dénoncée avec vigueur par FO à l'époque. Il reproche également au constructeur d'avoir évacué "rapidement la possibilité d'arrêter son usine de Madrid, qui souffre pourtant de nombreux défauts (usine ancienne, faible capacité, en ville, éloignée des fournisseurs)", en raison d'investissements déjà effectués sur place, expliquant que cette solution aurait permis de préserver l'emploi en France. Dans le cas de l'usine de Rennes, où PSA prévoit de supprimer 1 400 postes, l'expert juge que le constructeur doit tenir sa promesse de confier au site la production d'un nouveau véhicule et garantir son avenir du site, indépendamment des discussions en cours dans le cadre de l'alliance avec General Motors. Ce que les salariés ont d'ailleurs réclamé lors de la manifestation qui s'est déroulée à Rennes le 15 septembre.

social chez PSA

de suppression de 8 000 postes en France, les salariés vivent obtenir des pouvoirs publics la nomination d'un expert qui vient FO Métaux fait le point sur ce dossier sous haute tension.



Les militants lors de la mobilisation de juillet, après l'annonce du plan.

PSA aurait dû mener "sur l'avenir de ses sites industriels, une réflexion d'ensemble qui laisserait aujourd'hui davantage d'options pour faire face" à ses difficultés, estime M. Sartorius. Désormais, "toutes les pistes doivent être explorées, dans le cadre d'un dialogue social

exemplaire" pour limiter les réductions d'emploi "strictement à ce qui est nécessaire au redressement du groupe", plaide-t-il. "L'histoire aurait probablement pu être écrite de façon différente si la direction de PSA avait entamé en amont un dialogue transpa-

rent avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pour aboutir à une réflexion partagée sur l'avenir des sites industriels du groupe", ajoute le rapport.

Face à un document qui pointe donc les faiblesses et les erreurs du groupe sans pour autant apporter de solutions, notre organisation ne baisse pas les bras. Le 20 septembre, elle faisait partie de la délégation syndicale reçue par le président de la République, alors qu les salariés du site d'Aulnay manifestaient dans Paris. L'Élysée a promis des négociations mais pas le retrait du plan. Un nouveau rapport, commandé cette fois par les organisations syndicales, doit être rendu en novembre. Nul doute que fort de cette nouvelle expertise, FO pèsera de tout son poids pour défendre les salariés de PSA et l'avenir de leurs sites.

PSA Rennes : 4 000 personnes manifestent pour défendre l'emploi

Une manifestation a rassemblé près de 4 000 personnes -salariés, retraités, familles- le 15 septembre à Rennes pour la sauvegarde de l'emploi sur le site de l'usine PSA de Rennes-La Janais, où 1 400 emplois sont menacés par le plan dévoilé par le groupe au début de l'été. La manifestation, rythmée par des tambours africains, est partie de la place de la gare de Rennes pour ensuite défiler dans le centre-ville et se disperser peu après midi.

"C'est la première fois qu'en intersyndicale on appelle les salariés à se mobiliser, c'est une journée symbolique", a souligné la secrétaire du syndicat FO PSA Rennes La Janais Nadine Cormier. "C'est la journée du patrimoine et PSA La Janais, c'est le patrimoine industriel", a pour sa part estimé le secrétaire de l'USM du Morbihan Pierre Contesse. A noter que c'était également la première fois que l'en-

semble des Unions Départementales des différentes organisations syndicales faisaient cause commune. Cette manifestation a mobilisé au-delà des salariés de La Janais,

avec, présents dans le cortège, des militants venus du site PSA d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et des équipementiers automobiles (*suite page 6*)



Les métallos FO se sont largement fait entendre ce 11 septembre.

Renault Trucks Bourg-en-Bresse gagne sa représentativité



L'équipe FO de Renault Trucks a mené un travail exemplaire.

L'assemblée générale du Renault Trucks Bourg-en-Bresse s'est tenue le 7 septembre, autour du secrétaire du syndicat Louis Alabor, et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD de l'Ain Franck Stempflier, du secrétaire de l'UMS Sébastien Vacher et d'Eric Bélot, du site de Vénissieux, après des élections où notre organisation a gagné sa représentativité en passant la barre des 10 %. Un événement auquel personne ne s'attendait... sauf FO, qui avait préparé l'opération avec minutie. La Fédération FO de la

métallurgie, par la voix de Jean-Yves Sabot, a félicité les métallos pour ce beau résultat : "Le terrain est tout, a-t-il résumé, et Louis et son équipe nous ont démontré une nouvelle fois que dans ce domaine FO ne craint personne. Ils ont effectué un travail remarquable et ont su s'appuyer sur les revendications appropriés."

Jean-Yves a cependant déploré que, depuis la vente du constructeur au groupe Volvo, il n'y a plus d'acteur national dans le domaine des poids-lourds. Une situation d'autant plus regrettable que la région Rhône-

Alpes, véritable carrefour européen, concentre une large partie de ce secteur qui se distingue par ses capacités d'innovation.

Avant 2008, notre organisation était particulièrement forte chez Renault Trucks. Mais à la suite de diverses manœuvres dans le camp syndical, notre organisation a dû faire face à la fuite des effectifs et ce sont deux irréductibles, Louis Alabor, aujourd'hui secrétaire du syndicat, et Gregor Perevaloff, qui ont tenu FO à bout de bras durant cette traversée du désert. Leur détermination et leur efficacité leur ont permis de remonter la pente et de ramener notre organisation sur le devant de la scène chez Renault Trucks. "Ce retour s'est accompagné d'une belle progression dans le deuxième collège, où FO présentait pour la première fois des candidats, grâce à une orientation plus ouverte", explique Louis Alabor. Désormais, les métallos envisagent l'avenir avec sérénité. D'autant qu'avec les élections qui se tiendront sur le site de Vénissieux le 25 octobre s'ouvrent de nouvelles perspectives : si FO y regagne sa représentativité, notre organisation pourrait obtenir alors la mise en place d'un DSC chez Renault Trucks, moyen supplémentaire d'agir pour la défense de l'industrie et des salariés.

PSA Rennes : manifestation pour l'emploi (suite)

du bassin d'emploi rennais. Le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot était présent au nom de la Fédération FO de la métallurgie, la seule organisation syndicale à avoir envoyé un représentant sur place. Les manifestants étaient nombreux à demander, outre le maintien des emplois, l'attribution d'une nouvelle voiture à produire sur le site avant 2016 pour pérenniser l'activité.

Cette journée de mobilisation s'inscrivait dans une semaine particulièrement chargée pour les métallos de Rennes. Le 11 septembre, alors qu'était remis le rapport Sartorius, ils étaient reçus par le président de la République. Dans la foulée, les conseillers de la présidence ont vu une délégation interprofessionnelle rassemblant des représentants de PSA et du groupe Doux afin de discuter de la nécessaire revitalisation des bassins d'emploi dans la région. Le 13 septembre, ils ont participé à une réunion sur la filière automobile avec

le préfet de région, puis ont rencontré le lendemain des responsables de Rennes Metrople, du Conseil général et du Conseil régional. Juste après la manifestation, ils ont été reçus par le préfet. Le 18 septembre, ils ont eu une audience avec

le ministre du Travail et devaient rencontrer le Premier ministre dans les jours à venir. "Nous nous mobilisons et agissons à tous les niveaux pour garantir l'avenir des emplois et du site", résume Pierre Contesse.

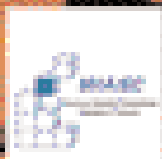


Le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot était venu représenter la Fédération.

La force mutualiste

"Créée à l'initiative de militants FO, l'Union a la vocation de fédérer et de rendre les mutuelles de la Métallurgie plus solidaires, donc plus présentes sur la scène de la protection sociale où pèsent des risques de plus en plus lourds."

Frédéric Homez, Président de l'Union



UNION DES MUTUELLES SOLIDARITÉ MÉTALLURGIE

9, rue Baudouin 75013 Paris - Tél. : 01 51 94 54 35 - Fax : 01 45 83 78 87

www.umsm.fr



CPNE automobile : FO veut stabiliser l'emploi

Notre organisation était présente à la réunion du 14 septembre de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la métallurgie dédiée au secteur automobile. Au-delà des constats qui ont été dressés sur l'état de l'industrie, FO a fait entendre sa voix sur le projet de nouvelle Charte automobile. Explications.

Ce n'est un secret pour personne : l'automobile traverse une mauvaise passe, et les salariés sont trop souvent les premiers à en payer le prix. Selon les données présentées par le BIPE, société d'études économiques et de conseil en stratégie, plusieurs défis à relever dans les 10 ans à venir ont été identifiés : déplacement des pôles de croissance de la demande mondiale, étroitesse des marchés européens, montée de la concurrence ; forte volatilité des évolutions économiques, faible visibilité des commandes et des évolutions des coûts ; exigence toujours plus forte des clients ; évolutions du contexte réglementaire ; question du remplacement des salariés partant en retraite... Mais ces points constituent en fait autant d'opportunités : en stimulant l'innovation, la montée des préoccupations environnementales, le renforcement du contexte réglementaire, la montée des prix des matières premières et la raréfaction de certaines ressources ont ouvert de nouvelles opportunités de marché pour les entreprises de la métallurgie, y compris automobiles.

Ainsi, le développement d'énergies alternatives au nucléaire dans plusieurs pays européens devrait dynamiser la demande adressée à plusieurs branches de la filière métallurgie : fabrication de produits métalliques, de matériels de transport, etc. Quant aux évolutions technologiques, elles devraient impacter aussi la demande adressée aux branches de la métallurgie : intégration de plus en plus d'électronique dans les équipements, évolution des matériaux, des technologies d'assemblage, écoprocédés, recherche de nouveaux modes de propulsion, complexification des outillages et automatisation des process, etc. En outre, les entreprises françaises peuvent compter sur leur maîtrise des technologies

avancées, leur forte capacité d'innovation, une main d'œuvre compétente et des capacités reconnues "d'intégrateurs". Le document présente aussi les forces et faiblesses du secteur, pointant notamment les opportunités existantes sur le créneau des véhicules hybrides.

Eviter le scénario du pire

Trois scénarios d'évolution du secteur et de ses emplois ont été dégagés : un bas, un haut et un au fil de l'eau. L'hypothèse central reste axée autour d'une baisse de la demande jusqu'en 2015 et une diminution du nombre de salariés, dont l'ampleur varie selon le scénario examiné, et des départs à la retraite supérieurs à la baisse attendue de l'emploi dans tous les cas. Si FO ne conteste pas les chiffres, la question de savoir ce qu'on va en faire se pose avec insistance. Pour notre organisation, la stabilisation des emplois doit être la priorité absolue. Mais les constructeurs y sont-ils prêts ? Là aussi, la question se pose, notamment dans le cadre de la Charte nationale de coopération pour le soutien et l'accompagnement des entreprises du secteur automobile

et de leurs salariés, qui a été mise en place le 3 juillet 2008 pour une durée de trois et prolongé par avenant jusqu'en juin 2013. Il s'agit d'une démarche concertée visant à anticiper et accompagner les mutations économiques qu'induisent les évolutions du marché européen et mondial et les changements technologiques. Si son bilan peut sembler contrasté, les actions menées dans son cadre ont permis jusque-là le maintien de l'activité, l'accompagnement de la diversification de l'activité et la sauvegarde des compétences des salariés. Les régions les plus significatives en termes d'implantation automobile sont celles où la charte est déclinée de la manière la plus efficace. Aujourd'hui se pose la question de savoir comment faire évoluer cet outil. Un nouveau projet de charte a justement été dévoilé. Sur ce point, notre organisation a demandé et obtenu une réunion tripartite sur le projet de nouvelle charte automobile. "Il faut savoir ce que va devenir la précédente charte, faire un bilan précis de ses actions pour savoir dans quel sens et sous quelle forme la faire évoluer", a déclaré le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez.



L'étape du contrôle qualité dans une usine automobile.

L'épreuve du feu pour KDI

Quelques mois à peine après un prodigieux bond électoral qui leur a permis d'asseoir leur représentativité pour la première fois, les équipes FO de KDI ont déjà fort à faire pour défendre les salariés, alors qu'un plan de compétitivité se profile à l'horizon et menace 246 emplois.



Les KDI n'ont rien lâché.

K.D.I. (Klöckner Distribution Industrie) est une entreprise de 2 000 salariés répartis sur toute la France. Propriété du groupe Allemand Klöckner et Co, situé à Duisbourg en Allemagne, qui vise à être le leader mondial dans son secteur, l'entreprise est spécialisée dans le négoce de produits métallurgiques. Elle couvre le territoire avec près de 70 agences. Les élections professionnelles s'y sont déroulées le 23 mai dernier pour le 1er tour, pour un second tour début juin. FO a présenté des candidats sur neuf périmètres de C.E. sur les onze existants. Et le résultat, fruit d'un bon travail de terrain, ne s'est pas fait attendre : "Notre représentativité au sein de K.D.I. est passée à près de 24 %, explique la déléguée centrale syndicale Marlène Bourdin. Il s'agit d'un grand bouleversement car avant ces élections, nous étions présents uniquement sur les régions de Poitiers, Bordeaux, Bayonne et Toulouse, avec un taux de représentativité de 7,89 %. Les salariés ont souhaité un vrai changement et nous l'ont montré en votant pour les candidats FO." Notre organisation a également renforcé ses positions sur plusieurs sites de premier plan, comme La Courneuve, Beauchamps, Bussy St-Georges et le siège social d'Aubervilliers.

Au regard de ces résultats, il est clair que FO est devenu un interlocuteur incontournable pour la direction. Un état de fait qui ne lui

plaisait guère, pas plus qu'autres organisations syndicales, qui ont donc tenté de contester le scrutin. Les "perdants" ont donc entamé une longue et tortueuse procédure judiciaire.

Une belle progression

Au terme de ce marathon, l'équipe FO a su faire valoir ses arguments et obtenir gain de cause, conservant ses élus. Les organisations syndicales contestant les élections, apparemment peu convaincu de la justesse de leur demande, ne se sont même pas présentées le jour de l'audience du tribunal d'Aubervilliers et l'une d'elles a même été condamnée à verser à FO 300 euros qui font figure de symbole.

Dans le même temps, Marlène Bourdin et les métallos FO ont dû se battre sur un deuxième front. En effet, à peine les urnes remises au placard, la direction a sorti de son chapeau, le 5 juillet, un projet de plan de compétitivité concernant le réseau généraliste et menaçant 246 postes. Notre organisation est donc rapidement montée au créneau pour contrer ce plan social déguisé. "Nous avons d'abord agi en CCE, explique Marlène. Puis nous sommes passés à la vitesse supérieure en montrant que l'entreprise aurait dû au préalable faire sa GPEC. Nous ne laisserons pas ce plan passer en l'état." C'était d'ailleurs tout le sens de la visite effectuée le 7 septembre par le secrétaire général Frédéric Homez, accompagné du secrétaire fédéral Florent Clariana et de la DSC Marlène Bourdin : montrer qu'il fallait compter à présent avec FO dans le cadre de rapports constructifs, tant pour l'intérêt de l'entreprise que des salariés. Et si ce dossier reste à suivre, le travail syndical ne s'arrête pas pour autant et notre organisation a d'ores et déjà signé l'accord Intéressement pour 2012-2013-2014. Autre bonne nouvelle, avec ses bons résultats électoraux, FO vient d'obtenir pour la première fois un siège au Comité de Groupe Européen à Duisbourg en Allemagne.



L'équipe de KDI lors d'une séance de travail à la Fédération.

Otis : la logique financière prime



Les salariés d'Otis lors du mouvement de juin 2011.

A la veille des vacances, les salariés de l'ascensoriste Otis ont eu une bien mauvaise surprise. En effet, les délégués syndicaux centraux ont reçu le 2 juillet une convocation de la direction de l'entreprise pour un CCE extraordinaire le 11 du même mois. A l'ordre du jour de la réunion : un plan de sauvegarde de l'emploi. Encore. Car les salariés en avaient déjà affronté un en 2009, qui avait abouti à la suppression de 140 postes. Cette

fois, 58 emplois vont disparaître et 14 seront transférés. "Mais cette fois-ci, explique la DSC FO Sylvie Galuppo, les dégâts sociaux seront bien plus importants, car les salariés concernés sont moins nombreux à pouvoir prétendre à la pré-retraite ou à la retraite."

Immédiatement, les organisations syndicales ont demandé une expertise sur le PSE. Le rapport rendu le 6 septembre a malheureusement confirmé ce que beaucoup avaient déjà compris : le plan

n'a aucune justification économique. Non seulement les données fournies par l'entreprise pour appuyer son projet sont obsolètes, mais en plus cette dernière réalise des profits d'un montant supérieur à ceux de ses trois plus proches concurrents réunis. "La direction a tenté de justifier ce plan en expliquant qu'Otis courrait le risque de perdre sa place de leader mondial dans le secteur des ascenseurs, tempête Sylvie. Or on voit bien qu'il n'en est rien. La position d'Otis est solide et ce plan apparaît pour ce qu'il est : motivé uniquement par la logique financière !" D'autant que dans ses documents, le groupe UTC, propriétaire d'Otis, a bien précisé que l'opération s'inscrivait dans sa communication financière... Autrement dit, ce sont encore les salariés qui vont payer pour que grimpe le cours de l'action.

Notre organisation n'est cependant pas restée les bras croisés puisqu'elle a négocié des mesures d'accompagnement pour les salariés concernés et travaille actuellement sur un accord IRP, car le plan prévoit la fermeture de deux sites. D'ici là, FO n'a pas dit son dernier mot contre un plan injustifié.

DÉCEMBRE 2012 : ÉLECTIONS TPE FO SE MOBILISE !

En décembre 2012, près de 4 millions de salariés des Très Petites Entreprises (TPE) seront appelés pour la première fois à voter pour une organisation syndicale. Leurs voix seront prises en compte pour calculer au niveau national et au niveau des branches notre représentativité. Votre représentativité.

Il faut tout faire pour qu'un maximum de bulletins FO soient glissés dans les urnes. Nous devons faire de ces élections un succès.

**VOTRE PARTICIPATION SERA DÉTERMINANTE !
NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR AIDER FO À MENER
CETTE CAMPAGNE !**

UMV : assemblée générale ordinaire dans un contexte extraordinaire



Jean-Paul Delahaie, Sébastien Jasnowski, Christian Lafaye et Paul Ribeiro.

Une quarantaine de métallos du syndicat FO de l'usine UMV (PSA Valenciennes) se sont réunis à l'union locale de Valenciennes le 7 septembre pour leur assemblée générale autour de leur secrétaire Sébastien Jasnowski, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du délégué syndical central FO PSA Christian Lafaye, Jean-Paul Delahaie de l'UL de Valenciennes et secrétaire de l'USM du Nord, et du secrétaire de l'UD Lionel Meuris. Alors que le groupe PSA est dans la tourmente, ils ont ensemble fait le point sur une année d'actions militantes sur leur site et à l'extérieur, et sur celles à mener dans l'avenir pour préserver l'emploi.

Devant les militants, Sébastien Jasnowski a pu se féliciter de l'augmentation du nombre de syndiqués chez UMV depuis les dernières élections professionnelles, preuve que "les salariés reconnaissent notre travail de terrain, nos compétences, notre engagement et nos convictions syndicales". Deuxième organisation syndicale sur le site, FO est aujourd'hui incontournable chez UMV. Il est également revenu sur les dossiers qui ont mobilisé l'équipe syndicale au cours de l'année passée. Ainsi le dossier "mutuelle" qui, "malgré les attaques et les critiques", a fini par satisfaire "90 % des salariés". Autre négociation ardue, celle sur "l'aménagement des temps de pauses dans les ateliers assemblage", qui a permis d'aboutir

tir à un accord satisfaisant : "Environ 500 salariés ont pu avoir une prime de 300 Euros ainsi qu'une revalorisation de salaire de 25 Euros et des améliorations au niveau des conditions de travail" contre la suppression d'une pause de 20 minutes. Un point a également été fait sur la communication, qui a connu un fort développement. La section syndicale dispose en effet d'un site Web très consulté et riche de plus de 200 articles, d'une page facebook comptant plus de 500 membres, d'une chaîne youtube et d'un compte Twitter. Elle a envoyé près de 135 newsletters au travers de plus de 32 000 mails.

Mais l'actualité était également présente lors de cette assemblée générale. Pour notre syndicat, de nombreux doutes pèsent sur le projet de boîte de vitesses à double embrayage qui devait être attribué au site. "Nous attendons le mois d'octobre et les annonces que doit faire PSA sur l'avenir de ce projet", a expliqué Sébastien Jasnowski, considérant que le dossier est pour le moment "gelé", dans ce contexte très défavorable au groupe automobile français. Quoi qu'il advienne, il faudra compter avec la détermination de FO, sur ce dossier comme sur tous ceux concernant l'avenir d'UMV et, plus largement, du groupe. L'équipe syndicale s'est également engagée à participer activement à la campagne pour les élections TPE aux côtés de l'union locale FO de Valenciennes.

La prévoyance avance

Le 30 novembre 2010 l'union des syndicats FO de la Métallurgie de la Région Parisienne a signé avec le "GIM" (Groupe des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne) un accord sur la mise en place d'un accord de prévoyance. Cet accord, pour le syndicat, a pour but de couvrir les salariés des petites et moyennes entreprises sur le capital décès et la mise en place de façon facultative des indemnités d'incapacité temporaire. Le 13 septembre, conformément à l'accord, Une réunion s'est tenue avec le GIM

pour faire un point sur la mise en place de celui-ci. La délégation FO était composée de Claude Gallot pour la Région Parisienne, assisté du délégué fédéral en charge de la prévoyance Guy Maguet.

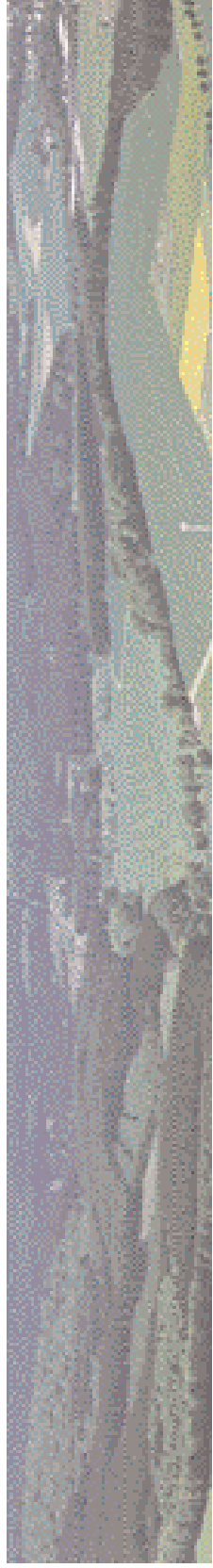
Aujourd'hui, l'objectif a été en partie atteint. Plus de 1 000 TPE et PME de la Région Parisienne ont mis en place, en faveur de leurs salariés, un contrat de prévoyance couvrant prioritairement le capital décès. Sur ces 1 000 TPE et PME, 125 ont mis en place, en option, la couverture incapacité de tra-

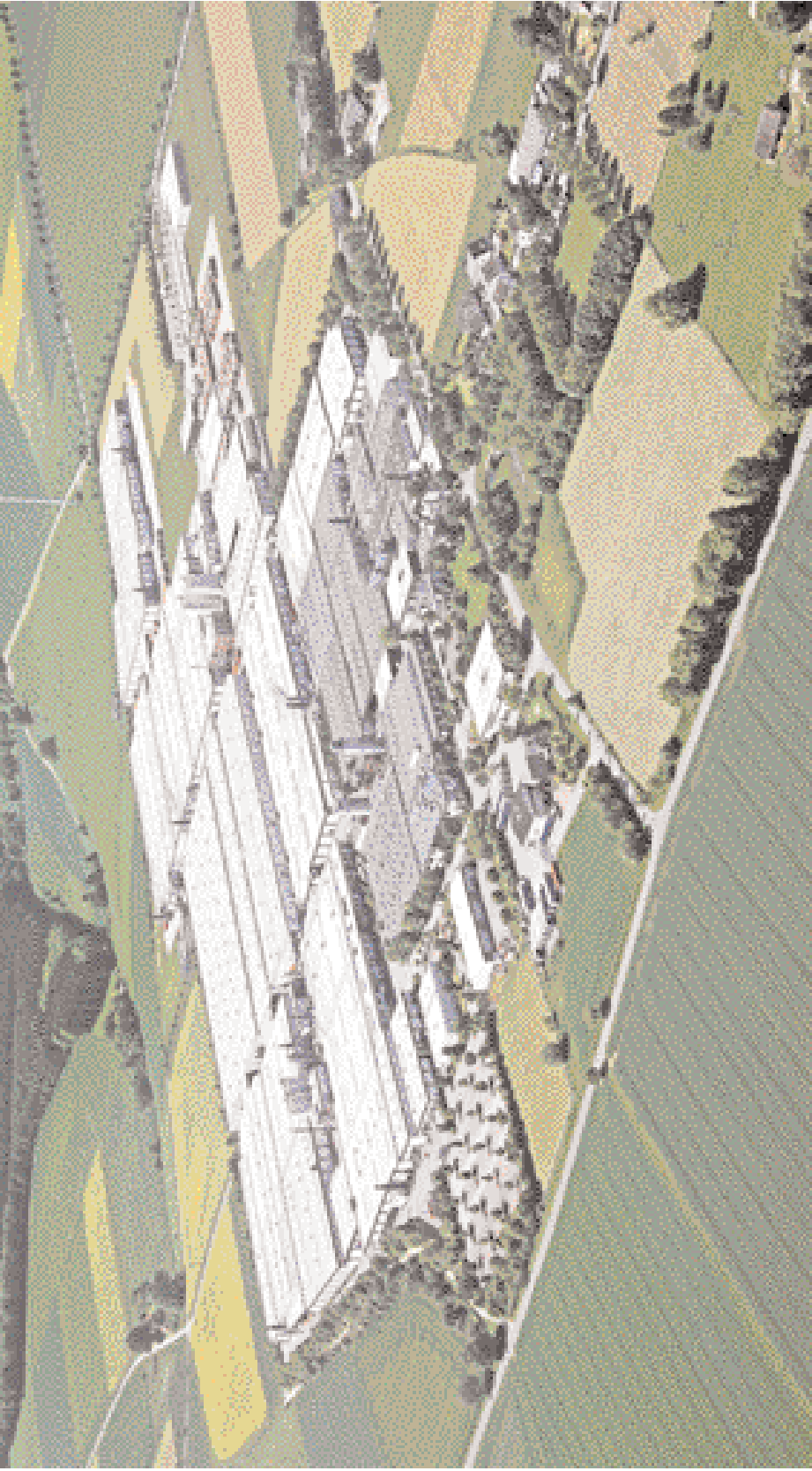
vail. Le syndicat FO, qui en est à l'initiative, s'en félicite.

Plus de 7 000 salariés bénéficient aujourd'hui de cet accord. "Nous invitons les salariés des entreprises de la métallurgie de la Région Parisienne à vérifier que leur employeur respecte l'accord du 30 novembre 2010, celui-ci ayant été étendu, et à nous contacter dans le cas contraire, précise le secrétaire adjoint du Syndicat Denis Bieber. Les salariés des TPE et PME doivent avoir les mêmes garanties que les salariés des grands groupes."



**Le 9 octobre, FO Métaux se
joint à l'action européenne
pour la défense de l'industrie**





Informez-vous et soutenez-nous dans ce combat quotidien !

Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux.

PSA Mulhouse : la dernière AG de Patrick Schorr



Militant exemplaire, Patrick manquera à tous les métallos.

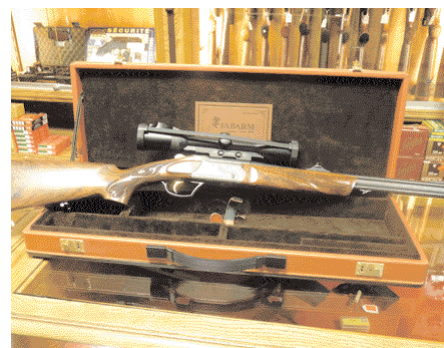
Le 20 juin s'est tenue, à l'Union Départementale du Haut Rhin l'assemblée générale du syndicat FO - Automobiles Peugeot-Citroën site de Mulhouse. Elle a réuni les militants autour de leur secrétaire Patrick Schorr, en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et du secrétaire de l'UD Jacques Rimeize. Patrick a fait le point sur les événements survenus depuis la dernière assemblée.

Il a félicité tous les militants qui ont œuvré pour les excellents résultats obtenus lors des élections professionnelles de 2011 (23,7 %), qui ont permis à FO de se talonner la 1ère organisation syndicale du site. Il s'est également réjoui de voir la syndicalisation progresser, grâce à la qualité du travail effectué tous les

jours dans les ateliers. Pour preuve, le secrétaire de l'UD 68 a félicité et remercié le syndicat qui, malgré la chute des effectifs sur le site, a su maintenir et développer son nombre d'adhérents. Patrick est ensuite revenu sur la situation du groupe PSA, qui traverse une forte tempête et où notre organisation se doit d'être un acteur offensif pour garantir le maintien de l'emploi sur le site. "Nous devons avancer ensemble, avec fierté, motivation, en équipe soudée et ainsi nous porterons haut les couleurs de Force Ouvrière", a déclaré Patrick.

S'en est suivi un moment de grande émotion, car si une assemblée générale est un rendez-vous incontournable pour tout métal, il arrive parfois, comme c'était le cas ce jour, que des pages importantes s'y tournent, générant un petit pincement au cœur pour tous. Car cette assemblée était la dernière pour Patrick Schorr en tant que secrétaire du syndicat. Après 43 ans dans le monde du travail, il a en effet fait valoir ses droits à la retraite. Après avoir dit au revoir à de nombreux camarades lors d'une intervention remarquée au congrès fédéral de Montpellier, quelques jours plus tôt, il a tiré sa révérence à Mulhouse. Patrick a demandé à chacun de faire confiance au nouveau conseil syndical qui allait être élu, à ses hommes et femmes qui se donnent corps et âme pour FO, pour tous les salariés. Un nouveau bureau a été mis en place, avec Michel François comme

nouveau secrétaire. Michel a d'ailleurs profité de ce passage de témoin pour remercier chaleureusement Patrick, qui a œuvré pour le syndicat FO PSA Peugeot-Citroën afin que celui-ci soit connu et reconnu comme c'est le cas aujourd'hui. "Notre chemin sera semé d'embûches, surtout que le secteur automobile vit des moments difficiles et le site de Mulhouse n'est pas épargné ! Nous nous devons d'être les plus proches des salariés, à leur écoute, pour trouver les meilleures solutions à leurs problèmes. Ensemble nous gagnerons", a-t-il promis. Les métallos se sont retrouvés le 21 septembre pour le pot de départ de Patrick, auquel des métallos de Sochaux ou encore Hérimoncourt s'étaient déplacés, ainsi que le DSC Christian Lafaye. Chasseur émérite, Patrick s'est vu offrir par ses ami(e)s une arme de chasse personnalisée ; un modèle unique, tout comme le nouveau retraité.



Le cadeau du chasseur.

Jean-Claude Mailly chez Areva Marcoule



Jean-Claude Mailly et quelques-uns des militants FO d'Areva.

Les métallos d'Areva ont profité du déplacement du secrétaire général de la Confédération, Jean-Claude Mailly le 13 septembre sur le site de Marcoule (Gard), qui souhaitait rappeler le soutien de FO aux salariés de l'industrie Nucléaire. Les délégués se sont entre-

tenus avec lui sur l'absence de positionnement d'EDF et du gouvernement concernant l'ATMEA1, un réacteur de 1 100 MW complémentaire de l'EPR. La position de notre organisation en faveur du nucléaire est de notoriété publique, tant pour ses retombées en termes d'emploi qu'au niveau du prix de l'énergie. Mais quid de la filière Française si EdF décide de développer avec l'un des deux électriciens Chinois, CGNPC, un réacteur de puissance équivalente qui deviendra le concurrent direct de l'ATMEA1 ?

Eric Devy, délégué syndical central FO chez Areva NP, a souligné auprès de Jean-Claude Mailly qu'il est nécessaire de ne pas gâcher ce qui a déjà été lancé- la concep-

tion de l'ATMEA1 est déjà validé par plusieurs autorités de sûreté- à l'heure où tout le monde s'escrime à réindustrialiser le territoire. "Parvenir à faire évoluer la position d'EDF et des pouvoirs publics permettrait de se positionner sur un marché d'avenir", a plaidé Eric Devy. Cela assurerait le maintien de la fabrication de gros composants métallurgiques sur notre sol, mais aussi de nombreuses prestations qui se négocient lors de la vente de ce type de contrat. "Nous avons tout à gagné à faire bouger les lignes sur ce dossier." Dans le cas inverse, Areva pourrait se retrouver en concurrence avec EDF. A coup sûr, c'est l'industrie française qui en sortirait perdante...



Veuve, orphelinage, handicap, dépendance

Recherche



Et si nous parlions d'avenir ? Des garanties qui assurent l'avenir ?

Face aux risques de la vie, le rôle de l'OCIRP est d'unir des organismes de prévoyance afin d'offrir des garanties complémentaires aux salariés dans le cadre d'un contrat collectif.

L'OCIRP, organisme paritaire géré par les représentants des salariés et des employeurs, assure près de 5,4 millions de salariés et 1,2 million d'entreprises.

Rendez-vous sur www.ocirp.fr

Go



OCIRP

unis par excellence

Les garanties OCIRP sont diffusées par les organismes de prévoyance membres des groupes de protection sociale : AGIR LA MONDIALE - AGRICA - AFICA - AUDENS - DMO - HUNONS - INCEM - LOURMEL - MALANOFF MÉDÉRIC - MORNAY - RÉUNICA, les organismes de prévoyance : ANPS - APQS - CAPSEA - DPREV - CREPA - IPECA PRÉVOYANCE - UNIPRÉVOYANCE, et les partenaires : UNPMF - UNMI - IDENTITÉS MUTUELLES - PREVIAL. (jusqu'au 31 janvier 2022)

L'USM du Doubs fait sa rentrée



Le bureau de l'USM 25 autour de Frédéric Souillot.

L'assemblée générale de l'Union des Syndicats de la Métallurgie du Doubs s'est tenue dans les locaux de l'union départementale FO du Doubs le 6 septembre. Les métallos se sont retrouvés autour de leur secrétaire général, Philippe Pillot, qui est devenu membre de la Commission Administrative Fédérale lors du Congrès fédéral de Montpellier en juin dernier, et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot.

Philippe a rappelé que l'USM collait au champ d'application de la convention collective du Doubs Sud (arrondissements de Besançon, de Pontarlier auxquels s'ajoutent les cantons de Maïche et du Russey issus de l'arrondisse-

ment de Montbéliard) et évoqué la participation de l'USM au toilettage de la convention collective territoriale du Doubs (9 réunions à ce jour) et aux réunions UIMM des commissions paritaires régionales sur l'emploi et la formation professionnelle (6 réunions à ce jour). L'USM a également participé aux NAO avec l'UIMM. Si, en 2011, FO a signé l'accord pour la revalorisation des salaires minimaux, la valeur des primes d'ancienneté et des primes de panier, en 2012, malgré quatre réunions, les négociations n'ont pas permis d'aboutir, du fait de l'attitude des autres organisations syndicales. FO tentera une nouvelle fois d'intervenir auprès de l'UIMM pour débloquer la situation.

Un bilan financier a été présenté et quitus a été donné au trésorier. Le bureau de l'USM a été reconduit. Plusieurs sujets ont ensuite été débattus : la représentativité suite à la loi de 2008, qui modifie les pratiques et les comportements ; la Fédération de la métallurgie qui prend à bras le corps la campagne TPE (Très Petites Entreprises - de 11 salariés) où plus de 4 millions de salariés seront invités à voter fin décembre 2012.

Un site Internet sera créé pour y indiquer les contacts USM 25, les conventions collectives, les liens utiles, notamment vers le nouveau site de la Fédération FO métaux : www.fo-metiaux.com. De même, la fédération vient de renouveler sa gamme de matériel de propagande et l'USM commandera du matériel afin d'équiper les syndicats.

Enfin l'USM a étudié sa participation financière pour les frais occasionnés par sa présence aux réunions statutaires, aux convocations UIMM et fédérales, et aux déplacements liés au développement syndical.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Philippe Pillot (secrétaire), Jocelyn Meyapin (secrétaire adjoint), Christian Charitat (trésorier), Jean-Paul Grass (trésorier adjoint) et Dominique Verdant (archiviste).

L'USM de la Vienne poursuit son action

L'assemblée générale de l'USM de la Vienne s'est tenue le 13 septembre dans les locaux de l'UD à Buxerolles. Les métallos se sont réunis autour de leur secrétaire Yvette Courtois et en présence du secrétaire fédéral Frédéric Souillot. Les organisations syndicales des entreprises Schneider Electric, Itron, Fenwick, Safran-Sagem, KDI Nozal, Fonderies du Poitou étaient présentes, ce qui a permis de faire le point sur l'actualité de chacune d'entre elles.

Depuis le conflit du début d'année, le syndicat FO des Fonderies du Poitou s'est renforcée et se prépare aux élections professionnelles de juin 2013. Les Safran-Sagem ont obtenu l'abandon d'un projet de délocalisation d'une chaîne de production. Après un PSE en 2009, l'usine Fenwick a repris du poil de la bête et est en progression. FO a gagné sa représentativité chez KDI et se bat à présent contre un plan de compé-

titivité. Les métallos de Schneider Electric ont signé un bon accord GPEC. Chez Itron, FO se bat pour que les salariés ne subissent pas les conséquences de la baisse de charge sur le site.

"La syndicalisation est de plus en plus difficile étant donné que les entreprises connais-

sent de plus en plus de difficultés et des baisses d'effectifs", a expliqué Yvette Courtois. Les sujets d'actualités tels que les élections TPE, à laquelle l'USM prend une part active, la syndicalisation et la crise étaient également au centre des débats



L'USM de la Vienne au grand complet.

Aérolia informe les métallos

Si l'information est le nerf de la guerre, alors les militants FO d'Aérolia sont particulièrement bien armés dans leur combat pour l'emploi et l'industrie. Le 11 septembre, ils ont pu bénéficier d'un point complet sur la situation de l'entreprise et sur les actions menées par notre organisation.



Le DSC Dany Devaux et Patrice Halgand à la tribune lors de la réunion.

Les militants FO d'Aérolia Saint-Nazaire sont venus nombreux le 11 septembre pour une réunion d'information autour du secrétaire de leur syndicat Patrice Halgand, et en présence du délégué syndical central Dany Devaux et du coordinateur FO pour le groupe EADS Yvonnick Dreno, qui a pris son mandat le 1er septembre en remplacement de Philippe Fraysse, ainsi que Frédéric David, qui a remplacé Yvonnick à la tête du syndicat FO Airbus Saint-Nazaire, et de Claude Arnau, secrétaire des Métaux de Saint-Nazaire et de sa région.

Patrice a accueilli les participants en se réjouissant de la présence de nouveaux adhérents dans la salle, preuve de l'efficacité du travail de syndicalisation menée par l'équipe FO et de la bonne santé du syndicat. "Il faut d'ailleurs que ça continue dans ce sens si nous voulons apporter encore plus de poids à la revendication et au dialogue social", a-t-il déclaré. Il est ensuite revenu sur la question de la politique salariale pour rappeler que cette année encore, si un bon accord a été obtenu, cela a été grâce au travail de FO. Pour rappel, le montant global de cet accord est de 3,2 % dont 1,6 % d'AG au 1^{er} janvier et 1,6 % d'AI

dont 0,7 % au 1^{er} février et 0,9 % au 1^{er} septembre. D'ailleurs, la 2^e partie des AI va tomber justement dans la 2^e quinzaine de septembre sachant qu'elle sera applicable sur la paie de septembre pour ceux qui en bénéficieront. Sans oublier bien entendu toutes les mesures complémentaires que nous avons pu obtenir qui sont autant de mesures applicables à l'ensemble des salariés, que ce soit au niveau des rémunérations qu'au niveau des promotions.

Priorité à l'emploi

Patrice a rappelé que l'objectif de FO chez Aérolia a toujours été de mener des négociations en parallèle avec celle d'Airbus pour arriver à un résultat qui soit pratiquement identique au final, et qu'il avait fallu toute la ténacité de notre organisation en 2011 pour résister à une direction qui cherchait à créer la division. Il a refermé ce chapitre par une présentation de l'historique de l'évolution des salaires sur 40 ans, fruit de la politique contractuelle menée par FO. Le DSC Dany Devaux a pour sa part évoqué plus largement la situation générale de la société Aérolia, et notamment du nouvel accord d'intéressement et de participation.

Autre point important évoqué lors de cette réunion : la politique de l'emploi. "Depuis que nous sommes dans la nouvelle société AEROLIA, c'est-à-dire depuis début 2009, nous n'avons pas ménagé nos efforts pour faire évoluer le niveau des effectifs, a expliqué Patrice. Et nous avons obtenu un peu plus de 200 embauches pour notre site Nazairien, soit environ 27 % de notre effectif actuel." Jusqu'à présent, l'action de FO a été payante mais, il faut le reconnaître, encore insuffisante. "Nous sommes aujourd'hui intimement persuadés que nous ne sommes pas à niveau en ce qui concerne notre effectif inscrit pour pouvoir absorber nos charges de travail actuelles et celles à venir, a déploré Patrice. Il faut continuer à anticiper les embauches sans plus attendre si nous voulons préparer sereinement notre avenir et surtout bénéficier des compétences et du savoir-faire indispensable au bon fonctionnement de notre établissement."

Enfin, les intervenants ont abordé les questions industrielles. Yvonnick Dreno est intervenu à la tribune pour expliquer quel sera son rôle et en quoi consiste sa nouvelle mission, sachant qu'il est notamment en charge du dossier très important du rapprochement des aérostructures, sur lequel il a par ailleurs fait le point, rappelant la revendication de FO de les voir maintenues au sein d'EADS. Si des inquiétudes demeurent au niveau de la supply-chain, qui a énormément de problèmes pour répondre à la demande et absorber les charges, avec pour conséquence des difficultés à répondre à la demande du client principal qu'est Airbus, les métallos ont cependant des raisons de se réjouir. En effet, dans le cadre de la stratégie industrielle qui devrait être finalisée en 2015, il faut compter avec le plan d'investissement sur 5 ans de 100 millions d'Euros qui a été annoncé par la direction. De quoi rassurer les salariés sur l'avenir du site !

Coordination Renault : une rentrée chargée

Les responsables syndicaux FO du groupe Renault se sont réunis en coordination le 5 septembre dans les locaux de la Fédération FO de la métallurgie autour de leur délégué syndical central Laurent Smolnik et du secrétaire fédéral en charge de l'automobile Jean-Yves Sabot.



La coordination autour de Laurent Smolnik et Jean-Yves Sabot.

Après avoir été accueillis par le secrétaire général Frédéric Homez, les participants ont pu découvrir les documents de campagne pour l'élection des représentants des salariés au conseil d'administration de Renault, autour des candidats FO Mariette Rih du siège et Guy Vallot de Sandouville ; élections qui se dérouleront du 5 au 11 octobre. Ce scrutin revêt une importance particulière, étant donné le contexte actuel et les questions qu'il pose, comme l'a rappelé Laurent. Le DSC est ensuite revenu sur les résultats financiers du groupe. Alors que le marché automobile se dégrade en Europe, et plus particulièrement en France, on ne peut que constater la baisse du chiffre d'affaires au premier semestre. Mais Renault reste néanmoins bénéficiaire sur cette période, et ce essentiellement grâce aux efforts des salariés. Quel sera l'impact de la situation sur l'intéressement ? La question se pose mais il faudra attendre début 2013 pour pouvoir y répondre. Une chose reste cependant sûre : le pouvoir d'achat étant la principale préoccupation de notre organisation, la rémunération des salariés sous toutes ses formes, notamment les primes, restera la priorité de FO.

"Les salariés ont déjà payé un trop lourd tribut à une politique industrielle qui sacrifie l'emploi en France, a rappelé Laurent Smolnik. Nous refusons que les difficultés européennes servent de prétexte pour exiger de nouveaux sacrifices de la part des salariés. Nous ferons tout pour défendre l'intéressement."

Rester vigilants

Autre dossier majeur de la rentrée : l'usine de batteries de Flins. Depuis la promesse, faite en 2010, d'implanter à Flins une usine de production de batteries pour assurer la pérennité du site et le succès de la politique du véhicule électrique, rien ne s'est passé comme prévu. Annoncée pour 2012, la construction de l'usine a d'abord été repoussée à 2015. Puis les prévisions d'embauches ont été diminuées de moitié, avant que les objectifs de production ne passent de 100 000 à 25 000 unités par an. Le final a laissé un goût amer dans la bouche des salariés : le 27 juillet, ils ont finalement appris qu'il n'y aurait pas d'usine du tout, et qu'en plus 300 emplois seraient supprimés sur le site. Une mascarade dénoncée par notre organisa-

tion, qui a d'ailleurs interpellé la direction sur ce sujet.

Laurent a ensuite appelé les participants à la vigilance concernant le nouvel horaire variable, qui est désormais une réalité au Technocentre et pourrait être appliqué à tous les établissements de la région parisienne. "Il est encore trop tôt pour en faire le bilan, a précisé Laurent, mais nous allons diligenter une étude début 2013 car nous savons qu'il existe des risques potentiels et que des dérives peuvent se produire." Risques sur la qualité du travail d'abord, avec la possibilité d'une perte de réactivité et d'une mauvaise planification de la charge de travail. Risques sur le climat et la cohésion sociale ensuite, avec une possible diminution du sentiment de liberté individuelle, une impression de "flicage" et une dévalorisation de l'image de soi. "Nous nous assurerons qu'il ne s'agit pas là d'un marché de dupes", a prévenu Laurent.

Il a ensuite fait un point sur le dossier de l'égalité homme/femme que FO, fidèle à ses convictions, a une nouvelle fois fait progresser via l'accord signé en mai dernier. Il prévoit notamment des recrutements plus équilibrés, la parité des salaires d'embauche, l'engagement à ce que les évolutions de carrière soient impartiales, la prise en compte des contraintes familiales et surtout davantage de transparence avec la future mise à disposition d'indicateurs pertinents sur les rémunérations. Enfin, Laurent Smolnik est revenu sur le dossier de la compétitivité, qui fait l'objet de toutes les attentions de Renault. "Nous constatons qu'elle sert trop souvent d'alibi aux fermetures de sites, aux réductions d'effectifs et autres catastrophes sociales. Il nous faut donc être aux aguets et c'est pour cette raison que nous avons intégré le "groupe de réflexion paritaire compétitivité France, a-t-il indiqué. Nous y exercerons toute notre vigilance dans l'intérêt des salariés."

La Région Parisienne dans l'action

Le syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne a rassemblé plus de 70 participants le 13 septembre dans les locaux de la Fédération FO de la métallurgie pour la réunion annuelle de ses sections. Ce moment fort pour la vie du syndicat a permis de faire le point sur les actions réalisées l'an passé et sur les dossiers qui mobiliseront les métallos dans les mois à venir.



La Région Parisienne poursuit son développement.

Accueillant les militants, le secrétaire général du Syndicat Philippe Fraysse a rappelé l'importance du développement syndical, remerciant la Fédération pour l'aide qu'elle apporte sur ce dossier. Il a ensuite abordé l'actualité, notamment sur le front de l'emploi. "Si la situation sur l'aéronautique est bonne, malgré les interrogations liées à la fusion EADS-BAE, d'autres secteurs sont en difficultés, comme celui de l'automobile, a déclaré Philippe. Nous sommes bien sûr mobilisés pour soutenir et aider l'ensemble de nos camarades, notamment notre section syndicale de PSA Aulnay." Il a ensuite informé les militants que le prochain congrès du syndicat se tiendrait le 7 mars 2013. A cette occasion, une nouvelle équipe sera d'ailleurs mise en place, Philippe, tout comme le trésorier Michel Fortin, passant le flambeau.

Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez est intervenu pour insister sur la primauté à accorder au développement de la Région Parisienne, et à travers lui de notre organisation. Il a indiqué que des moyens avaient été débloqués en ce sens mais que le succès de la démarche reposait avant tout sur la mobilisation des militants. Il a rappelé l'en-

jeu des prochaines élections dans les TPE, qui vont peser lourd dans le contexte de la loi sur la représentativité. Au-delà, revenant sur les revendications qui sont au cœur de l'action de FO, de la sauvegarde de l'emploi, qui nécessite la sauvegarde de notre industrie, à l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés, il s'est félicité de "la mise en place de la banque d'investissement de l'industrie que nous revendiquons depuis des années. La pertinence des positions défendues dans notre Livre Blanc prend, encore une fois, toute sa dimension", a-t-il déclaré. Il a également insisté sur la nécessité de travailler en synergie entre la Fédération et la Région parisienne sur des dossiers comme celui de PSA, sans pour autant oublier que ce sont les syndicats d'entreprise qui restent premiers maîtres à bord.

Faire vivre le Syndicat

Michel Fortin a ensuite pris la parole pour rappeler l'importance du rôle des trésoriers dans chaque section, qui sont réunis chaque début d'année, conformément à l'engagement pris par le Syndicat, en présence du trésorier fédéral Hervé Perier, afin de partager avec eux la vie de la Région Parisienne. "Les importantes modifications engendrées par la loi sur

la transparence financière nous ont obligés à un investissement -informatique et module de compatibilité- qui n'est pas neutre au niveau de la trésorerie, a précisé Michel. Il nous faudra mettre en place de nouveaux processus plus rigoureux, notamment pour la prise de timbres." Il a également exhorté les participants à plus d'audace dans un domaine qui lui est cher, celui de la formation, et se saisir davantage de cet outil important pour la sauvegarde de l'emploi.

Enfin, le secrétaire adjoint du Syndicat Denis Bieber a remercié les participants d'être venus si nombreux. "Cela démontre encore une fois l'intérêt que nous portez à ces réunions et à la vie de notre organisation", a déclaré Denis. Rappelant que le Syndicat continuait de faire vivre le plan d'actions validé l'an dernier, il s'est réjoui de la création de 12 nouvelles sections depuis septembre 2011. Il a également insisté sur l'opportunité que représentent les élections dans les TPE pour faire progresser FO et a assuré les participants de l'implication de la Région Parisienne sur ce dossier, en coordination avec les UD. Rebondissant sur les propos de Michel Fortin concernant la formation, il a appelé les métallos à ne pas oublier la formation syndicale, qui est un outil indispensable pour l'ensemble des militants.



Les métallos étaient venus nombreux.

Le quiz de la rentrée

Face à la richesse du monde syndical et à la complexité de l'actualité, quoi de mieux qu'un petit quiz pour tester ses connaissances. Une fois n'est pas coutume, FO Métaux pose les questions et c'est à vous d'apporter les réponses.

1) Nommez les organismes qui ont remplacé la FEM et la FIOM

2) Quels sont les sites du groupe PSA qui risquent d'être impactés par le plan présenté en juillet ?

.....

3) Pouvez-vous donner les noms de tous les permanents du secrétariat fédéral ?

.....

.....

4) Laquelle de ces sociétés ne fait pas partie de la Fédération FO de la métallurgie ?

- ☐ La Tour Eiffel
- ☐ La Française Des Jeux
- ☐ Le Parc Astérix
- ☐ La Monnaie de Paris
- ☐ Les chantiers navals STX

5) Quel était le taux d'augmentation du chômage en septembre ?

.....

6) Combien de jours les métallos d'Ehrel Hydris ont-ils occupé leur usine ?

.....

7) Quel était le nombre de participants au Congrès fédéral de Montpellier ?

.....

8) A quelle date se dérouleront les élections dans les Très Petites Entreprises (TPE) ?

.....

9) Où s'est tenu le Congrès fédéral en 2004 ?

.....



10) Combien de kilomètres les ArcelorMittal ont-ils parcouru lors de leur marche jusqu'à Paris ?

.....

11) Qui étaient les partants du bureau fédéral au dernier Congrès, à Montpellier ?

.....

12) Combien existe-t-il d'USM ?

13) De qui le groupe EADS prévoit-il de se rapprocher ?

- ☐ Tupolev
- ☐ Boeing
- ☐ BAE
- ☐ COMAC

14) Combien de Fédérations compte la Confédération FO ?

.....

15) A quel pourcentage a été adopté le rapport de trésorerie au dernier Congrès fédéral ?

.....



16) Comment s'appelle le remuant personnage qui incarne la mascotte de FO Métaux ?

- ☐ Aldo
- ☐ Fredo
- ☐ Geronimo
- ☐ Nono

17) Depuis combien de temps la Fédération FO de la métallurgie est-elle installée au 9 rue Baudoin à Paris ?

.....

18) Qui étaient les prédécesseurs du secrétaire général Frédéric Homez ?

.....

19) De quel département est originaire Frédéric Homez et son entreprise d'origine ?

.....

Que se passe-t-il si vous trouvez toutes les bonnes réponses ? Un tirage au sort sera organisé parmi tous les finalistes et le gagnant recevra un kit du syndicaliste offert par la Fédération comprenant plusieurs objets collecteurs. De quoi afficher fièrement les couleurs de FO Métaux en toutes circonstances !

Il vous suffit de renvoyer le quiz avec notre nom et votre adresse à la Fédération FO de la métallurgie, 9 rue Baudoin, 75013 Paris.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Des métaux et des mots

En cette rentrée, FO Métaux fait évoluer son contenu et propose aux métallos une nouvelle page de jeux, en rapport avec la métallurgie bien sûr ! Une manière agréable d'allier détente et culture que vous retrouverez tous les mois dans votre magazine.

Le mot du mois

Au fait, d'où vient le mot "syndicat" ? Lorsque la loi Waldeck-Rousseau lui reconnaît une existence légale en 1884, le mot existe depuis plus de quatre siècles, avec déjà le sens moderne d'"association ayant pour objet la défense d'intérêts communs". Il dérivait du mot "syndic", emprunté au bas latin et dont le préfixe syn- donnait déjà l'idée de réunion, de communauté (comme dans "sympathie", par exemple). Dès 1318, un syndic est une personne chargée de représenter une collectivité. Le mot demeure aujourd'hui, notamment pour les syndicats d'immeubles, tandis qu'au fil du temps l'emploi du mot "syndicat" s'est restreint au sens d'association ayant pour objet la défense d'intérêts professionnels. Naturellement, les syndicats patronaux existent aussi dans le même but (heureusement, car sinon, comment faire vivre la pratique contractuelle ?), et même des syndicats mixtes, pour la coopération intercommunale, et les syndicats d'initiative, que le touriste égaré cherche avidement. Mais quant aux syndiqués, aux syndicalistes et à la toujours très actuelle syndicalisation, les mots ne trouvent d'emploi que dans l'activité préférée de nos lecteurs. À noter qu'en Suisse, dans le canton de Vaud, le mot "syndic" désigne le maire. Il paraît que cela tient à la petite ville d'Épesses, sur les bords du Léman, dont le premier magistrat trouvait déplaisant d'être appelé "maire d'Épesses".



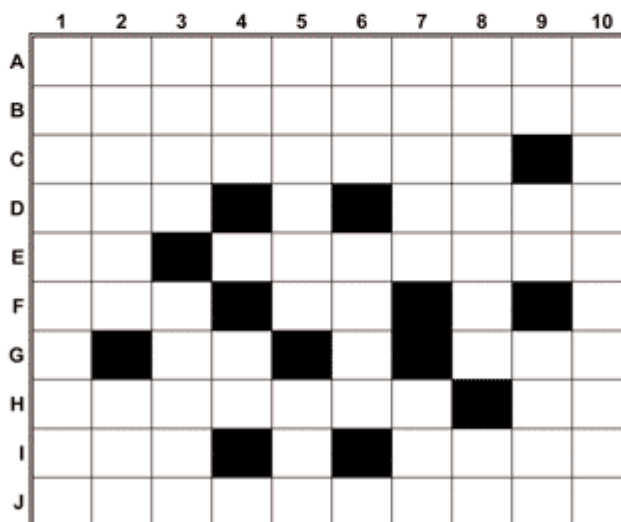
Horizontalement

A. Il se plaît dans les ordres. B. Motif d'absence. C. Peuvent autoriser le repos du guerrier. D. En larmes. Tel un arracheur de dents. E. Voyelles. Se sert en premier. F. Pas beaucoup. Conjonction. G. Possessif. Au sommet d'un col. H. Usinera. En boule. I. Parfois le mot de la fin. Peut procurer des honneurs ou maintenir dans l'ombre. J. Intermédiaires pour les transferts de fonds.

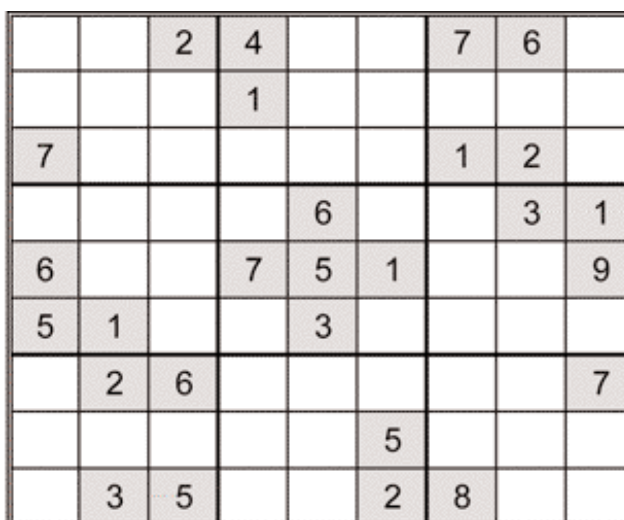
Verticalement

1. Faible dissuasion opposée aux fumeurs. 2. Nageuse des mers du sud. C'est long au début. 3. Tels certains chapeaux. Atteignent la corde. 4. On le fait sans permission. Spécialité. 5. Appellation peu noble d'un noble. Chevalier. 6. Ainsi se termine une ronde. Parfois dans les brancards. 7. Permet d'être bien dans sa peau. Écrivain finlandais. 8. Un vrai poison ! Paresseux. 9. Négation. Consonne double. Entendre. 10. Quand elles s'étendent, elles sont dangereusement touchantes.

Retrouvez
les solutions
dans le prochain
numéro
de FO Métaux



Sudoku



La fin du régime social et fiscal des heures supplémentaires

Mesure phare annoncée lors des campagnes présidentielles et mise en des heures supplémentaires et complémentaires est dorénavant pour 2012, cette nouvelle mesure prévoit la suppression de la quasi-totalité et complémentaires, à l'exception des TPE. Faisons le point sur

L'histoire de cette mesure :

La loi TEPA du 21 août 2007 avait initialement instauré un régime social et fiscal de faveur applicable aux heures supplémentaires et complémentaires. En pratique, les heures supplémentaires et complémentaires qui entraient dans le champ de l'exonération (en application de l'article 81 quater du code général des impôts) bénéficiaient d'une réduction de cotisations salariales de sécurité sociale proportionnelle à leur rémunération (dans une limite maximale de 21,50 %).

Annoncée lors du programme présidentiel, la loi de finances rectificatives pour 2012 vient d'être promulguée (loi du 16 août 2012, publiée au JO du 17 août) et vous est désormais applicable. Elle met fin aux dispositions instaurées par la loi TEPA en supprimant l'allègement des charges (salariales et patronales) sur la rémunération des heures supplémentaires et complémentaires, sauf pour les entreprises de moins de 20 salariés qui continuent à bénéficier de la déduction forfaitaire de cotisations patronales. Elle supprime aussi l'exonération d'impôt sur le revenu des heures supplémentaires et complémentaires pour tous.

En pratique, comment cela se passe ?

Depuis le 1^{er} août 2012 les heures supplémentaires et complémentaires sont soumises à l'impôt sur le revenu et à partir du 1^{er} septembre 2012 elles seront soumises à cotisations salariales et patronales, à l'exception des entreprises de moins de 20 salariés qui peuvent continuer à bénéficier de cette déduction. Cependant, si l'entreprise a recours à la modulation du temps de travail ou au temps de travail par cycle, c'est-à-dire quand la période de décompte du temps de travail ne correspond pas au mois

Ce qu'il faut retenir

A compter du 1^{er} août 2012 : les heures supplémentaires et complémentaires sont soumises à l'impôt sur le revenu.

A compter du 1^{er} septembre 2012 : les heures supplémentaires et complémentaires ne bénéficient plus de l'exonération de cotisations salariales et patronales, sauf :

- pour les entreprises de moins de 20 salariés qui continuent à bénéficier d'une déduction forfaitaire de cotisations patronales,
- en cas de décompte spécifique du temps de travail, l'exonération peut subsister jusqu'au 31 décembre 2012 (voir article).

calendaire, l'exonération est maintenue jusqu'au 31 décembre 2012.

Quelles sont les modalités spécifiques prévues pour les salariés des entreprises de moins de 20 salariés ?

A ce titre, la déduction s'appliquera à la rémunération des heures de travail effectuées par les salariés des entreprises entrant dans le champ d'application de la "réduction Fillon". Autre précision : si l'entreprise atteint, ou dépasse, le seuil de 20 salariés pour la première fois en 2008, 2009, 2010, 2011 ou 2012, elle pourra toujours continuer à bénéficier de la déduction pendant trois ans.

Si l'employeur respecte les conditions de l'article L 241-18 du code de la sécurité sociale (temps de travail, rémunération etc), la déduction de cotisations patronales s'appliquera, notamment, à la rémunération :

- des heures effectuées au-delà de la durée hebdomadaire légale du travail,

- des heures effectuées au-delà de 1 607 heures (pour les salariés en forfait heures),

- des heures supplémentaires effectuées par les salariés bénéficiant d'un temps réduit pour raisons familiales,

- des heures supplémentaires effectuées dans le cadre des dispositifs de la répartition du temps de travail sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année,

- des jours de repos auquel le salarié a renoncé au-delà du plafond de 218 jours (pour les salariés en forfait-jour).

Le montant de la déduction vient d'être fixé par un décret du 21 septembre 2012. Celui-ci s'élève à 1,50 Euro.

Quelles sont les modalités de la suppression de l'exonération d'impôt sur le revenu ?

La loi TEPA prévoyait une exonération d'impôts sur le revenu des heures supplémentaires et complémentaires à l'article 81 quater du code générale des impôts. Cet article a été abrogé par la deuxième loi de finances rectificatives : plus aucune exonération d'impôt sur le revenu n'est applicable sur les heures supplémentaires et complémentaires effectuées depuis le 1^{er} août 2012. En pratique, le paiement de celles-ci sera intégré dans le revenu imposable pour 2012 sur votre déclaration de revenus.

Rien n'a été prévu pour les salariés dont le décompte de leur temps de travail ne se fait pas sur un mois calendaire. Il a été précisé devant l'Assemblée Nationale que, pour ces salariés, l'ensemble des heures supplémentaires de l'année allant jusqu'au 31 décembre 2012 seraient exonérées d'impôt sur le revenu. On attend une précision sur ce point -là.

de faveur sur la rémunération et complémentaires:

œuvre durant l'été, la fin du régime social et fiscal de faveur de la rémunération applicable. Instaurée par la deuxième loi de finances rectificatives des exonérations fiscales et sociales liées aux heures supplémentaires cette mesure qui peut avoir un impact sur votre fiche de paie.



Le 1^{er} septembre tombant un samedi, comment cela va-t-il se passer ?

En cas de décompte hebdomadaire des heures supplémentaires : le nouveau régime s'applique à compter du 3 septembre 2012, ou jusqu'à la fin de la période de référence hebdomadaire débutant avant le 1^{er} septembre 2012 (en application d'un accord d'entreprise ou de branche).

En cas de décompte sur une période supérieure à la semaine et au plus égale à l'année : si la période annuelle de décompte prend fin au plus tard le 31 décembre 2012, elles bénéficient toujours de la réduction salariale et de la déduction patronale. En revanche, si la rémunération des heures supplémentaires est versée dans les premiers jours du mois de janvier 2013 : application du nouveau système (sauf pour les - de 20 salariés).

En cas d'accord d'annualisation

s'achevant après le 1^{er} janvier 2013 et de dépassant du seuil hebdomadaire déclenchant les heures supplémentaires alors que le seuil de 1 607 heures n'est toujours pas atteint : ces heures n'ouvrent pas droit à réduction (sauf pour les - de 20 salariés).

En cas de salariés renonçant à ses jours de repos : donc en cas de dépassement des 218 jours, si la période prévue arrive à expiration avant le 31 décembre 2012, les anciennes exonérations sont toujours applicables.

Cette nouvelle mesure a-t-elle une incidence sur les "réductions Fillon" ?

Pour rappel, les salaires versés inférieurs à 1,6 fois le SMIC ouvrent droit à un allègement des cotisations patronales dues au titre des assurances sociales (maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès) et des allocations fami-

liales. Accessible à toutes les entreprises, ce dispositif (dit réduction "Fillon") pouvait, le cas échéant, être cumulé avec la réduction des cotisations patronales applicables au titre des heures supplémentaires. L'administration vient de préciser que la suppression des exonérations liées aux heures supplémentaires et complémentaires n'avait pas d'incidence sur le calcul de la réduction générale des cotisations patronales.

Quels sont les gains espérés de cette nouvelle mesure ?

Le gain espéré par la suppression de ces exonérations devrait s'élever aux alentours de 980 millions pour 2012 et trois milliards d'euros pour 2013.

Qu'est ce qu'une heure supplémentaire?

- C'est une heure effectuée au-delà de la durée légale du travail.
- Elles se font à la demande de l'employeur.
- Il existe un contingent annuel d'heures supplémentaires.
- Des heures peuvent être effectuées au-delà de ce contingent.
- Elles ouvrent droit à une majoration de salaire (25 % les 8 premières heures puis 50 %).
- Dans la limite du contingent, aucune contrepartie en repos n'est obligatoire.

Attention, des dispositions spécifiques sont prévues dans chaque convention collective. Pour plus de renseignements sur la vôtre, veuillez contacter la Fédération.



MUTEX

L'ALLIANCE MUTUALISTE

DÉDIÉE AUX BRANCHES PROFESSIONNELLES ET AUX GRANDES ENTREPRISES

Illustration : Agence 100%

MUTEX
L'HUMAIN FAIT LA FORCE

Mutex, l'alliance des principales mutuelles interprofessionnelles et de l'UNPMF, est à vos côtés pour constituer votre protection sociale collective complémentaire.

www.mutex.fr • contactez-nous : collectif@mutex.fr

• PRÉVOYANCE • AUTONOMIE • SANTÉ • RETRAITE

